



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2013

Le 14 décembre 2013, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation écrite du 25/10/2013, faite par la Présidente de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration : Mmes Giblin et Rogemont, MM, Hamon et Giblin. M. Liechti est excusé.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal (Annexe 2). La dite feuille permet de constater que sur les 190 membres de l'association à jour de cotisation, 81 sont présents auxquels il faut ajouter 49 pouvoirs.

L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

Le total des membres présents et/ou représentés étant de 130, le quorum est atteint et l'Assemblée peut se tenir.

1) ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE A. PROUDTSCHENKO :

Cette année le Conseil d'Administration (Bureau) s'est réuni 9 fois à l'Alstom, 12 rue Jean Bart à Massy, les 9 janvier, 22 février, 6 mars, 3 et 5 avril, 5 juin, 4 septembre, 5 octobre, et 13 décembre.

Un procès verbal de chaque réunion du Conseil d'Administration est archivé au sein de l'association. Deux « INFOS SENIORS » ont été diffusés, en janvier, juin,

Les principales décisions prises lors de ces réunions sont les suivantes :

En Janvier

- Mise en place du bureau
- La plaquette de présentation de l'ATSR est validée, 120 exemplaires seront tirés (20 par CE et 20 par Ressources Humaines des 3 entités qui subventionnent l'ATSR).
- Réunion avec les élus du CE de GE Energy : L'ensemble du Bureau, plus Vincent Garcia, se sont rendus dans les locaux du CE de GE Energy, Avenue Patterson à Massy, pour leur présenter nos travaux et justifier notre demande de Budget.

En février

- Réunion avec les élus du CE de Alstom Grid, pour leur présenter nos travaux et justifier notre demande de budget, de la même manière que nous l'avons fait avec le CE de GE Energy.

En mars

Le bureau rencontre 3 adhérents participant habituellement à la croisière voile, ainsi que le responsable voile des actifs comme nous l'avions souhaité en décembre 2012.

Les problèmes soulevés et les solutions trouvées sont exposés ci-après :

- 1) Problèmes d'assurance pour les participants et l'Association : Pour 2014, une assurance est prise chez Europ Assistance pour le voyage. Le problème sera revu en 2015 compte tenu de l'immatriculation de l'Association et de la souscription d'une assurance RC, chez Assurance Conseil.

- 2) Skipper : Préalablement à la croisière, M. Maillard donnera à l'ATSR les noms et coordonnées des skippers « de secours », afin qu'ils puissent être contactés par l'ATSR, si nécessaire, et donnera les éléments confirmant leur qualification.
- 3) Présentation de la Croisière Voile avec les autres voyages organisés par l'ATSR : M. Maillard s'engage à communiquer, dans les délais requis, l'ensemble des éléments de la croisière (prix, destination, programme) permettant au bureau de proposer la croisière avec les autres voyages, dès juin, avec une date limite des inscriptions pour fin septembre, ce qui est compatible avec les impératifs des agences.
- 4) Problèmes de budget : Il est convenu que la Croisière Voile ne sera pas la variable d'ajustement des voyages, mais elle sera soumise aux mêmes contraintes budgétaires que les autres voyages (système de points en cas de dépassement du nombre de participants prévus).

Il est convenu, par l'ensemble des participants, que chacun fera un effort, dans son domaine de responsabilité, pour que la Croisière Voile puisse être rétablie dès 2014, dans des conditions d'assurance et de timing satisfaisantes.

En avril

Nous recevons les agences de voyages (**ADV, Tango, Touristra**).

Chaque agence nous présente ses propositions, en fonction de nos recommandations.

Deux nouvelles agences entrent en compétition (**Pro-Btp et Look Voyages**)

- Les offres **ProBtp** ne sont pas retenues, car trop proches (pour les mêmes centres) des prix **Touristra**, avec de très fortes contraintes sur le timing de réservation des séjours et un manque de souplesse (nombre de personnes par voyage etc.)
- Il est constaté que pratiquement toutes les propositions **Tango** sont, de beaucoup, hors budget. Alors qu'un budget max de 1900€ avait été fixé dans la consultation.
- Les offres USA et Canada sont éliminées (trop de temps de trajet chaque jour).
- Les autres propositions seront à étudier d'ici à la prochaine réunion de bureau.

En juin :

Assurances :

- Il est convenu de convoquer M. Brick, représentant de « Assurances Conseil » pour décider de la souscription d'une assurance annuelle « Responsabilité Civile » et pour parler de « l'immatriculation » de l'Association, apparemment indispensable désormais. Nous contactons les assureurs pour avoir un prix d'assurance pour la croisière voile. Il conviendra de contacter également la fédération française de voile, pour vérifier si elle ne pourrait pas proposer de meilleurs tarifs que Europe Assistance (ou équivalent)

Taux de subvention des voyages et WE :

- Compte tenu de la baisse continue des subventions des CE, il est décidé de baisser le niveau des subventions allouées aux participants pour les différentes activités, en 2014, qui seront donc désormais définies comme suit :
- Circuits et séjours balnéaires : **Le montant de subvention est abaissé de 10%** sur toutes les tranches, soit, à titre d'exemple : 450€ au lieu de 500€ pour les Q1 et 225€ au lieu de 250€ pour les Q5. Autres tranches à calculer de même.
- Séjours Culturels : **Le coefficient de subvention passe de 40% à 35%.**

Les voyages sont retenus à cette réunion, avec envoi des fiches d'inscriptions pour les voyages (y compris la voile) à tous les adhérents, avec une inscription pour le mois de septembre.

En septembre

Assurances :

Le bureau reçoit M. William Bricks.

Il commence par présenter Assurance Conseil, puis quatre sujets sont développés :

- a) La Responsabilité Civile/Individuelle accidents :
- b) L'Annulation de voyage, Interruption et Retard de Séjour, Bagages
- c) Rapatriement, soins, hospitalisation
- d) Destination Partage qui est « l'immatriculation tourisme » que nous propose M. Bricks.

Pour lui, ce contrat est incontournable. Il indique que notre association est actuellement dans l'illégalité (« ce qui revient à conduire sans permis »).

Nous prendrons, en partie, notre décision avant de faire la Randonnée de 5 jours à Porbail en Normandie.

En octobre :

Préparation des budgets qui seront envoyés aux 3 CE.

Préparation et envoi de la convocation à l'Assemblée Générale et au repas de Noël

Décision de retenir, dès à présent, l'assurance RC pour les activités à réaliser d'ici la fin de l'année et « l'immatriculation » à compter de début 2014.

En novembre

N'ayant pu tenir notre réunion de Novembre, nous avons tous travaillé par courriels, pour la préparation de l'AG, du repas de Noël et de son menu, des invitations aux différents CE et au RH de Alstom Power, qui nous prête une salle pour nos réunions mensuelles.

En décembre

Organisation de l'assemblée générale et du repas de Noël ainsi que choix des colis de Noël.

Cette année, tous les retraités âgés de plus de 75 ans et qui ne participent plus à aucune des activités proposées par l'ATSR en 2012/2013 sont concernés par ce colis.

Cette décision concerne 11 couples et 12 personnes seules.

Je donne, pour finir, des nouvelles de quelques adhérents qui connaissent de sérieux problèmes de santé.

Je vous remercie toutes et tous de votre écoute et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

2) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER 2012, par Françoise Giblin

Vous avez dû tous recevoir le détail des comptes ainsi que le bilan avec la convocation à cette AG

En 2012, nous avons eu **36 000 euros** de subventions et **5 714 euros** de cotisations qui se décomposent de la façon suivante :

- **15 000 euros** du CE Alstom GRID (ex AREVA), soit 3000 euros de moins
- **18 000 euros** du CE GE (ex Converteam)
- **3 000 euros** du CE Alstom Power
- **4 334 euros** de cotisations à l'association
- **830 euros** de cotisations supplémentaires appliquées au 1er voyage ou sortie
- **550 euros** de cotisations à la section randonnée
- et nous avons eu **860 euros** d'intérêts du livret pour l'année 2011

En 2012 :

- Les voyages, qui comprenaient le circuit au Vietnam, le séjour à Rhodes et la croisière voile à Cuba, ont coûté **112 576 euros** pour une participation des adhérents de **90 394 euros**
- Les sorties culturelles, qui comprenaient Prague et les places de spectacles à l'Opéra de Massy, ont coûté **27 780 euros** pour une participation des adhérents de **17 161 euros**
- Les randonnées, qui comprenaient un séjour à Eygurande en Corrèze et les randonnées organisées les 1er jeudi du mois, ont coûté **14 481 euros** pour une participation des adhérents de **8 909 euros**
- Noël a coûté **environ 6 018 euros**, qui se décomposent ainsi :
 - **5 362 euros** pour le repas des 116 participants
 - **656 euros** de colis de Noël
- Et nous avons eu **830 euros** de frais de fonctionnement (impression des Infos Seniors, fourniture de bureau, couronne décès, etc..).

Ce qui nous fait un total de charges de **161 710 euros** pour un total de produits de **159 039 euros**,

Soit un **déficit** de fonctionnement de **2671 euros**. On retrouve, en gros, les 3 000 euros que Alstom GRID ne nous a pas donnés cette année là.

Si vous le souhaitez, les livres de comptes sont à votre disposition dans les locaux de l'ATSR.

3) COMPTE RENDU FINANCIER DE 2013 (provisoire), par Françoise Giblin

Le compte de gestion n'étant pas encore arrêté, quelques chiffres sont provisoires.

Cette année nous avons eu **36 000 euros** de subventions et **5 548 euros** de cotisations qui se décomposent de la façon suivante :

- **17 000 euros** du CE Alstom GRID (ex AREVA), soit + 2 000 euros (mais moins - 3000€ en 2013)
- **16 000 euros** du CE GE (ex Converteam), soit 2 000 euros de moins
- **3 000 euros** du CE Alstom Power
- **4 180 euros** de cotisations à l'association
- **680 euros** de cotisations supplémentaires appliquées au 1er voyage ou sortie
- **688 euros** de cotisations à la section randonnée
- et nous avons eu **720 euros** d'intérêts du livret pour l'année 2012

En 2013 :

- Les voyages, qui comprenaient le circuit en Thaïlande, le séjour aux Canaries, ont coûté **89 596 euros** pour une participation des adhérents de **71 035 euros**.
- Les sorties culturelles, qui comprenaient Florence, une sortie sur le Canal St Martin et les places de spectacles à l'Opéra de Massy, ont coûté **15 561 euros** pour une participation des adhérents de **9 546 euros**.
- Les randonnées, qui comprenaient un séjour au Maroc, un séjour à Portbail dans le Cotentin et les randonnées organisées les 1er jeudi du mois en Ile de France, ont coûté **28 812 euros** pour une participation des adhérents de **18 328 euros**.
- Noël va coûter environ **5 720 euros** qui se décomposent ainsi :
 - **4 920 euros** pour le repas des 105 participants
 - **800 euros** de colis de Noël
- Nous avons, pour l'instant, **1 412 euros** de frais de fonctionnement (impression des Infos Seniors, fourniture de bureau, couronne décès, etc..).

Dans ces **1 412 euros** :

- **620 euros** ont été dépensés pour l'impression de plaquettes de présentation de l'ATSR, données aux différents DRH et CE pour faire connaître l'ATSR aux futurs retraités.
- **200 euros** ont été dépensés pour des frais de restauration lors des réunions mensuelles.

En effet, depuis juin 2013 nous devons payer nos repas à la cantine de Power.

Jusqu'à cette date le chef d'Etablissement de Power prenait ces frais à sa charge, en compensation du fait que l'Association n'a plus de bureau à disposition, comme c'était le cas au 9 Rue Ampère.

Le nouveau chef d'Etablissement ne les prend plus en charge, ce qui entraîne pour l'association des frais de fonctionnement supplémentaires.

Cela représente environ **700 euros** par an pour les 10 réunions et les 6 membres du bureau.

Ce qui nous a fait un total de charges de **141 280 euros** pour un total de produits de **141 222 euros**,

Soit un **petit déficit** de fonctionnement de **58 euros**, très limité par le fait qu'il n'y a pas eu de croisière voile cette année.

4) VOTE SUR LES COMPTES 2012:

Mme Grandsire, Commissaire aux Comptes, absente aujourd'hui, a contrôlé les comptes lors de la réunion de bureau de novembre. Son analyse est annexée au PV (annexe 1). Elle approuve les comptes et félicite la Trésorière pour la qualité et la clarté de sa gestion.

Lecture est faite, par la Présidente, du compte rendu.

Les comptes sont approuvés, à l'unanimité des présents et des représentés.

5) BUDGET PREVISIONNEL 2014, par Marie Françoise Rogemont :

Nous pensons avoir en 2014 :

- Pour les voyages, qui vont être un circuit à Cuba, un séjour aux Baléares et une croisière voile aux Iles Grenadines une dépense de **89741 euros** pour une recette de **69062 euros**
- Pour les sorties culturelles qui vont être Vienne, 1 ou 2 sorties à Paris et des places à l'Opéra de Massy, une dépense de **27 200 euros** pour une recette de **18 000 euros**
- Pour la randonnée, qui va certainement être 1 semaine en Puysaie, une dépense de **14 500 euros** pour une recette de **9 000 euros**
- pour le repas de Noël et les colis une dépense de **6 200 euros**
- pour les frais de fonctionnement y compris les frais de restauration, nous avons budgété **2 200 euros**.
- pour « l'immatriculation tourisme » et l'assurance Responsabilité Civile couvrant tous les adhérents dont vous a parlé Annick tout à l'heure, cela va nous coûter environ **1 300 euros** pour l'année (c'est un pourcentage du chiffre d'affaire voyages + sorties + randos + repas)

Côté cotisations, association et activité randonnée, nous espérons recevoir **5 800 euros** provenant des adhérents.

Nous avons donc demandé :

- **20 000 euros** au CE Alstom GRID (ex AREVA), au lieu de 17 000 euros
- **20 000 euros** au CE GE (ex Converteam), au lieu de 16 000 euros
- **4 000 euros** au CE Alstom Power, au lieu de 3 000 euros

Soit **44 000 euros** au total.

Si les subventions demandées sont acceptées, nous aurions un **excédent prévisionnel** d'environ **4 700 euros**,

Si les subventions restent identiques à celles de 2013, nous aurions un **déficit prévisionnel** d'environ **3 300 euros**.

Espérons qu'en 2014 tous les CE prendront conscience qu'il n'est plus possible pour l'ATSR de continuer à présenter des budgets en déficit, comme c'est le cas, chaque année, depuis 2008.

En effet, avoir des budgets déficitaires successifs conduit :

- A réduire le fonds de roulement, attribué à l'origine de l'Association par le CIE (Comité Inter Entreprise) Alstom, qui nous permet, notamment, de faire les avances aux agences, attendre les versements trimestriels des CE, ainsi que de garantir les voyages et activités de l'année suivante, souscrites par les adhérents l'année précédente.
- A prendre des décisions de suppression d'activités et de diminution des taux de participation aux autres activités.

La décision a déjà été prise, pour présenter ce budget 2014, de supprimer, cette année, la randonnée de la semaine organisée chaque année (au Maroc ou en séjour raquettes) depuis la création de la section randonnée en 2002.

C'est ainsi la moitié de l'activité randonnées de longue durée (~1 semaine) qui disparaît à cause de ces problèmes de budget, et cela bien que la décision de réduire de 10% le niveau de toutes les subventions allouées ait déjà été prise en 2013, de même qu'une augmentation de 10% de la cotisation.

Il doit être rappelé, ici, que les budgets attribués par les 3 CE à l'ATSR ont été réduits de 45% en euros courants depuis 2006, alors que dans la même période l'inflation a été de 11,7%.

En euros constants, le budget alloué à l'ATSR par les 3 CE a donc été divisé par plus de deux en 7 ans.

6) COTISATIONS POUR L'ANNEE 2014 :

Le bureau propose de ne pas augmenter les tarifs d'adhésion, cette année, qui restent donc fixés à :

- Adhésion à l'Association : **22 € par adhérent**
- Adhésion à l'activité randonnée : **12 € par adhérent**

Pour ne pas trop augmenter l'adhésion et pénaliser les adhérents qui ne font aucun voyage, ou ceux qui ne participent qu'au repas de Noël (ou colis), et comme l'année dernière, le prix de revient des voyages proposés sera augmenté de 12€, qui seront prélevés sur le 1^{er} voyage ou la 1^{ère} sortie effectuée et apparaîtront sur la facture.

Ces trois cotisations sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.

Les adhésions devront être réglées avant le 28 février 2014

7) ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cette année Mme Giblin et M. Hamon sont sortants.

Les membres sortants sont rééligibles.

Restent au conseil d'administration : Mmes Proudtschenko Annick, Giblin Françoise, Rogemont Marie Françoise, MM. Giblin Clifford et Liechti Damien

Deux postes sont donc à pourvoir.

Mme Giblin Françoise et M. Hamon Alain se représentent.

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets, sous la surveillance de M. Georges Collet et é .

Ont été déclarés régulièrement élus, pour 3 ans :

- Mme Giblin par 130 voix
- M. Hamon par 130 voix

8) VOYAGES et ACTIVITES 2013 et 2014, par Clifford Giblin:

2013 :

- **Thaïlande, 12 j** (24 personnes)

- Bangkok
- Marché flottant de Damnoen Saduak
- Rivière Kwai et son hôtel flottant
- Ayuthaya-Phitsanuloke-Chiang Mai-Chiang Rai-Triangle d'or
- Retour en train sur Bangkok
- Bangkok, Région de l'Isan-Ubon (frontière du Cambodge)

- **Canaries, 8 et 15 j** (44 personnes) dont 5 non subventionnées, ce qui a permis de passer au dessus des 40 participants et d'avoir une gratuité supplémentaire. 17 sont restés la 2^{ème} semaine.

- 1 journée à la Goméra
- 1 journée tour de l'île
- ½ journée au Teide

- **Florence, 3 j** (19 personnes)

- **Canal St Martin** (32 personnes)

2014 :

- **Cuba, 10j** (31 personnes)

- La Havane - Cienfuegos - Trinidad - Santa Clara - Varadero - La Havane

- **Baléares, 8 et 15j** (32 personnes) dont 2 non subventionnées permettant de dépasser les 30 et donc d'avoir une gratuité. 18 vont rester la 2ème semaine

- Palma de Majorque
- ½ journée les grottes de Hams
- 1 journée Palma et Valldemossa
- ½ journée San Salvador

- **Voile aux Iles Grenadines, 14j** (10 personnes)

- **Vienne, 4 jours** (30 personnes)

- **Garde Républicaine le 13 mars**

9) LES RANDONNEES 2013 et 2014, par Alain Hamon

GENERALITES :

Activité créée en juin 2002 et donc 11 ans d'existence.

Une cotisation supplémentaire est demandée (12€ en 2013)

Activité à la portée de tous.

Quelques destinations demandent une bonne condition physique (Maroc..).

A partir de 2014, nous serons immatriculés tourisme et assurés en responsabilité civile pour toutes les activités, y compris donc les sorties de la journée.

Un certificat médical, attestant la capacité à faire de la rando doit être remis avec son inscription

Niveaux d'effort physique :

- P1 : 2 à 3h allure entre 150 et 250m dénivelé/h
- P2 : 4 à 5h allure entre 250 et 400m dénivelé/h
- P3 : 5 à 6h allure supérieure à 400m dénivelé/h

Niveaux de difficultés techniques

- T1 : sentiers faciles
- T2 : sentiers assez difficiles
- T3 : sentiers difficiles ou vertigineux avec passages délicats

Nombre d'adhérents : entre 48 au départ et 57 en 2013

RANDONNEES ET DESTINATIONS

- Randonnée d'une journée (niveaux P2-T1)
- Nous prévoyons une sortie mensuelle en région parisienne principalement dans les Yvelines et dans l'Essonne
- Parcours de 17 à 20 km (sans les raccourcis qui rallongent généralement)
- Pique-nique entre avril et octobre, restaurant le midi pour le reste de l'année.

Randonnées de plusieurs jours ou d'une semaine (niveaux P2-T2)

- En France et au Maroc.
- Dans des gîtes, centres de vacances ou sous la tente (Maroc)
- Avec accompagnateurs systématiquement.
- Voyage en voiture particulière et covoiturage (France)
- Sur place, déplacement généralement en car

Pour 2013

- 11 sorties en région parisienne
- Cotentin, sur 5 jours/4 nuits, avec hébergement à Portbail
- Maroc (Vallée de Bougumez à haut Atlas -) sur 1 semaine

Pour 2014

- **Plus de randonnée de la semaine (au Maroc ou raquettes) pour cause de problème budgétaire**

- Puisaye (ou ailleurs, choix définitif non encore finalisé) sur 5 jours / 4 nuits
- Environ 11 sorties en région parisienne

PARTICIPATION EN 2013:

- Environ 23 personnes, en moyenne, aux randonnées de la journée
- 24 personnes au Maroc
- 37 personnes à Portbail

10) LES SPECTACLES, par Clifford Giblin

Nous avons pris, cette année, 42 places en abonnement à l'Opéra de Massy, réparties de la façon suivante :

Genre	Spectacles	Nbre de places
Théâtre	Le journal d'Anne Franck	14
Théâtre	Une journée ordinaire	14
Théâtre	Comme s'il en pleuvait	14

Il est constaté, par le Bureau, depuis plusieurs années, une difficulté à écouler toutes les places, de l'Opéra de Massy.

L'an passé, quelques places avaient même dû être revendues.

Le bureau a donc décidé de limiter, cette année, le nombre de spectacles proposés à l'Opéra de Massy et d'ouvrir d'autres activités, telles que La Revue de la Garde Républicaine, et des visites guidées de monuments, comme la Basilique de Saint Denis où des châteaux (Fontainebleau).

Un point sera fait sur cette diversification à l'AG de 2014.

L'assemblée générale est levée à 12 h 30 heures.

11) REPAS DE NOEL :

105 personnes ont répondu favorablement à l'invitation pour le repas de Noël au Novotel de Massy

12) CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION :

Par courrier classique : ATSR ALSTOM 12 rue Jean Bart 91 300 Massy

Par courrier électronique : atsr-alstom@orange.fr

Par téléphone auprès de vos élus.

Alain Hamon
Secrétaire

Annick Proudtkchenko
Présidente